



VILLE DE BEAUCEVILLE
AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par les projets de règlement modifiant le règlement 2016-343 concernant La construction

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 4 novembre 2019, le conseil a adopté le 1^{er} projet de règlement 2019-422 modifiant le règlement 2016-343 concernant La Construction;

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 25 novembre 2019 à 18h30 à l'Hôtel de Ville au 540, boul. Renault, Beauceville.

Que l'objet du règlement 2019-422 est relatif à l'exemption d'immunisation ou la relocalisation d'un bâtiment inondé nécessitant des réparations suite à l'inondation du printemps 2019.

Au cours de cette assemblée publique, le Président d'assemblée expliquera les projets de règlement et les conséquences de leur adoption ou de leur entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Les projets de règlement peuvent être consultés à l'hôtel de Ville au 540, boul. Renault, Beauceville du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

Donné à Beauceville, ce 13 novembre 2019

MADELEINE POULIN, OMA
Greffière